

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 125 (1980)  
**Heft:** -: Numéro hors-série du 125e anniversaire

**Vorwort:** 125e anniversaire de la Revue Militaire Suisse  
**Autor:** Chevallaz, G.-A.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **125<sup>e</sup> anniversaire de la Revue Militaire Suisse**

### **Préface de Monsieur G.-A. Chevallaz, Président de la Confédération, Chef du Département militaire**

Le système de milice auquel nous attachons toute notre tradition militaire a d'évidents avantages. L'armée s'identifie à l'ensemble des citoyens. A part un noyau de vocations remarquables, l'armée de volontaires ou l'armée de professionnels ont peine, au-delà d'un certain effectif, à assurer un recrutement de qualité. Telle grande puissance en fait aujourd'hui la pénible constatation. Et nos hôtes étrangers visitant nos écoles et nos cours s'étonnent du niveau professionnel et de la qualité de notre troupe et de nos cadres.

Mais le système milicien comporte aussi ses exigences. Le temps de service est très court et doit être utilisé au maximum. Le soldat — un citoyen en état militaire provisoire — ne s'identifie pas au professionnel mis en condition pour des années. Il doit être motivé, convaincu, entraîné techniquement, préparé, pour que le métier militaire acquis demeure en dépit des courtes périodes de rappel. Il n'y a pas d'armée efficace sans la discipline nécessaire à l'action cohérente. Mais la discipline s'acquiert et se manifeste en modalités différentes.

Ces exigences sont particulièrement fortes à l'égard des cadres. Leur temps de service — et les sacrifices matériels qu'il comporte — est notablement plus long. L'éducation et la conduite de la troupe de milice requièrent une préparation et un engagement personnel plus forts que le commandement des professionnels conditionnés. D'où l'importance du recrutement des cadres et de leur promotion à tous les niveaux, l'exigence d'un maintien en forme et d'un perfectionnement continu dans les tâches qui nous sont confiées, la nécessité aussi d'une ferme cohésion.

C'est là que l'on estime à son prix l'apport de la Revue Militaire Suisse. La connaissance de ce qui se fait ailleurs, le bilan des expériences faites, les constantes de l'histoire sont indispensables à celui qui veut exercer son commandement, accomplir sa mission sans se contenter de la routine et des formules apprises. A celui qui ne voit pas dans le commandement un privilège de vanité, mais une exigence de service et d'engagement.

